

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 28 MAI 2015

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 mai 2015.

Autorisation des droits des sols : Choix de l'instructeur et modalités

Suite à la Loi ALUR qui met fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté d'agglomération de SEM.
- approuve la convention « instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols ».

SEM : modifications statutaires – extension des compétences de la Communauté d'Agglomération SEM

Le conseil municipal par 9 abstentions et 6 pour :

- décide d'approuver le transfert de compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement, de voirie, d'énergie, d'eau, de funéraire, de politique de la ville, d'habitat et de politique du logement.
- décide d'approuver les statuts de la Communauté d'agglomération.

Plan de formation au profit des agents de la Commune de Doizieux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le principe de retenir pour nos agents le plan pluriannuel de formation inter collectivités validé par le Comité technique intercommunal,
- constate qu'en validant le plan de formation, cela permet de remplir l'obligation rappelée par la loi du 19 février 2007 pour l'ensemble des actions de formation qu'elle prévoit : intégration et professionnalisation, perfectionnement, préparation aux concours et examens professionnels,
- confirme que le plan de formation ainsi retenu permet d'identifier des actions mobilisables par les agents dans le cadre de leur Droit Individuel à la Formation (DIF),
- approuve le règlement de formation qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation dans le respect des droits et obligations applicables en matière de formation.

Acquisition de matériels pour les services techniques, la salle polyvalente, réfection d'une partie du mur d'accès au cimetière de Doizieux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les acquisitions et travaux suivants : tronçonneuse, tracteur, chaises pour la salle polyvalente, réfection du mur d'accès au cimetière de Doizieux, et sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité en faveur des communes.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2015-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- maintient le prix du repas à 3,52 €.
- maintient la participation financière pour le réchauffage des repas des enfants allergiques munis d'un certificat médical à 1,12 € par jour et par famille.

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EN PERISCOLAIRE ANNEE 2015-2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les tarifs suivants :

| QUOTIENT FAMILIAL | Ponctuel Euros | Une semaine à l'avance Euros |
|-------------------|----------------|------------------------------|
| A partir de 499 | 0.81 | 0.69 |
| De 500 à 999 | 1.13 | 0.97 |
| De 1000 et + | 1.31 | 1.11 |

ONF : Demande d'application du régime forestier sur les parcelles nouvellement acquises.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande l'application du régime forestier pour les parcelles suivantes, afin qu'elles puissent bénéficier de la même gestion que la forêt communale :

| Commune | Section | Numéro | Lieu-dit | Surface en ha |
|--------------|---------|--------|----------------------|----------------|
| Doizieux | AX | 9 | La Pierre de l'Aigle | 0.3247 |
| | | 10 | La Pierre de l'Aigle | 0.3774 |
| | | 11 | La Chaux du scieur | 0.8520 |
| | | 12 | La Chaux du scieur | 4.3250 |
| | | 15 | La Chaux du scieur | 0.1607 |
| | | 25 | La Chaux du scieur | 0.1664 |
| | | 26 | La Chaux du scieur | 0.1224 |
| | | 27 | La Chaux du scieur | 3.4063 |
| | | 73 | La Pierre de l'Aigle | 1.5125 |
| Total | | | | 11.2474 |

SIESDT : Participation exceptionnelle

Suite aux travaux du stade de foot synthétique et à un manque de trésorerie (problème de facturation de la TVA), le conseil municipal, à l'unanimité, approuve une participation exceptionnelle pour le SIESDT.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- fait le compte-rendu de la réunion du 16 juin avec le Département de la Loire concernant le COCA.
- propose de demander une subvention auprès de Bâtiments de France concernant la remise en état des cloches des deux églises.
- informe d'un appel à projet de SEM dans le cadre de la trame verte et bleue.
- informe de l'arrêt des travaux sur une maison dans le bourg de Doizieux (périmètre Bâtiments de France).
- informe d'un surcoût des travaux pour le mur de Chavas suite à son éboulement lors du démontage.
- fixe la prochaine réunion du conseil municipal le mardi 28 juillet à 20h00.